



Réparer la nature, est-ce bien raisonnable ?

Jean-Michel Derex

► To cite this version:

Jean-Michel Derex. Réparer la nature, est-ce bien raisonnable ?. Sciences Eaux & Territoires, 2017, 24, pp.1-4. 10.14758/SET-REVUE.2017.24.02 . hal-04013422

HAL Id: hal-04013422

<https://hal.inrae.fr/hal-04013422>

Submitted on 3 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Réparer la nature, est-ce bien raisonnable ?

Un problème se pose au gestionnaire qui souhaite préserver ou réhabiliter une zone humide : quel état de cette zone en perpétuelle évolution choisir ? Ce parti pris n'est pas anodin : il implique des notions de mémoire, d'héritage, de patrimoine. En ce sens, le regard de l'historien permet d'associer un autre point de vue à la démarche technique du gestionnaire et, ainsi, d'établir quel est l'état le plus intéressant, le plus pertinent auquel se référer sans cesser de prendre en compte son aspect dynamique.



Réparer la nature ». On aurait pu utiliser d'autres mots, d'autres synonymes pour qualifier le titre du colloque : re-qualification, re-valeurisation, ré-habilitation, re-naturalisation, réparation, autant de mots en « re »

qui convoquent l'homme du XXI^e siècle à repenser son action à l'égard des espaces humides.

Ces stratégies du « re » convoquent des termes bien familiers, bien dangereux aussi car très ambigus : la mémoire, l'héritage, le patrimoine. Cette ambiguïté provient que l'un des principaux paradoxes de la patrimonialisation est d'être orienté vers des stratégies conservatrices : il s'agit de préserver pour transmettre, sous-entendu pour transmettre « en l'état ».

Dans une telle démarche, on peut penser que l'historien va pouvoir éclairer le passé, décrire les milieux humides avant leur dégradation. Et partant de là, il suffira de réparer. Mais tout le problème est de savoir ce qu'il faut restaurer et ce qu'il faut transmettre. Poser cette question implique la prise en compte de la mobilité des paysages à travers le temps. On a trop tendance à croire que les espaces (les marais, les forêts, les champs) sont des dons de la nature et qu'ils ont été donnés à l'homme une fois pour toute. C'est oublier que la plupart du temps, ces paysages ont été forgés à un moment donné par la main de l'homme.

Se demander si l'on peut aujourd'hui réparer une nature dégradée par la main de l'homme n'est pas une question simple car il s'agit de choisir le point de référence à prendre pour réaliser cette réparation.

Des espaces humides créés à un moment donné par la main de l'homme

Tous les espaces humides ont une histoire. Ceux que nous avons sous nos yeux aujourd'hui n'ont pas toujours eu la configuration que nous leur connaissons et qu'avant que les hommes décident qu'il en soit ainsi, il en était tout autrement. Pour illustrer mon propos, je prendrai l'exemple des étangs.

La plupart des étangs que nous connaissons datent du XII^e siècle (photo ①). Les hommes créent alors des étangs pour faire le commerce du poisson. C'est l'époque où les villes se développent. Les riches citadins constituent un marché intéressant. Avec les règles édictées par l'Église, plus de cent jours maigres sont imposés dans l'année. Les pauvres mangent du poisson de mer séché et salé (harengs et morue). Les riches consomment du poisson frais pêché en mer. Mais au-delà de 300 km du littoral, il n'est plus possible d'acheminer du poisson de mer compte tenu des moyens de conservation à disposition. L'étang et ses carpes trouvent alors toute leur pertinence économique. Les étangs de Brenne, de Sologne ou des Dombes trouvent là leur justification pour fournir du poisson frais aux villes situées loin du littoral. Chassons donc cette image d'Épinal qui voudrait que les moines aient construit des étangs pour leur consommation personnelle. C'est être très loin de la réalité. Les communautés monastiques construisent des plans d'eau car elles seules peuvent mobiliser à cette époque les capitaux et la main-d'œuvre pour construire d'imposantes chaussees d'étang. D'autre part, ces plans d'eau sont mis en



❶ La plupart des étangs ont été aménagés au XII^e siècle.

© O. Cizel

fermage auprès de riches exploitants qui vont exploiter les étangs et assurer le commerce des carpes jusqu'aux villes. De tels aménagements rapportent gros : la carpe vaut au XVIII^e siècle trois fois le prix de la viande.

Autre exemple : les étangs de la Brenne. Les forges se développent en Brenne à partir du XII^e siècle. Pour les faire tourner, il faut du bois, beaucoup de bois. On essarte alors à tout va. La nappe phréatique remonte et des marais se forment. La création des étangs sera une réponse à ce problème : l'étang va permettre la canalisation d'une eau surabondante. Ces créations permettent en même temps de faire commerce du poisson avec les villes.

Autre exemple : les étangs picards. Ces plans d'eau ont été créés au XIX^e siècle. On a oublié aujourd'hui que le marais permit longtemps à certaines populations, les plus pauvres, de se chauffer. On allait alors tourber dans le marais. Quand la population augmenta au XIX^e siècle, alors que les gestionnaires commençaient à craindre la pénurie de bois et avant que l'on exploitât le chardon des pays miniers, la tourbe eut une réelle pertinence économique. Pour extraire cette tourbe, on utilisait le grand louchet, outil composé d'un manche de quatre à huit mètres avec un fer rectangulaire et tranchant à son extrémité. Cette extraction a produit des « trous », à l'origine de tous les étangs de la vallée de la Somme. Ces étangs n'ont pas plus de deux siècles. Avant le XIX^e siècle, le paysage était tout autre.

Ces exemples invitent à poser la question du point de référence que l'on veut adopter quand on évoque la restauration des espaces humides.

Les événements qui ont conduit à la dégradation des écosystèmes

À partir des deux exemples mis en avant ci-dessus, on peut aborder les causes qui ont conduit à la modification de ces écosystèmes : elles sont essentiellement économiques et démographiques. Elles peuvent aussi être de nature politique.

Les causes économiques sont les plus importantes. Jusqu'au XIX^e siècle, la France a faim. Il faut du blé pour nourrir une population de plus en plus nombreuse. Pour accroître les surfaces cultivables, deux solutions s'offrent aux hommes : l'essartage des forêts et l'assèchement des marais. L'assèchement des marais permet aux entrepreneurs de s'enrichir rapidement. Quand, sous l'Ancien Régime, les spéculateurs voulaient faire fortune rapidement, ils investissaient soit dans le commerce des colonies soit dans l'assèchement des marais. Beaucoup d'assèchement de marais ont été réalisés dans cet esprit.

L'élément démographique joue aussi un rôle important : quand la population s'accroît, on rogne la forêt et on dessèche le marais. On le constate aux XII^e, XVI^e, XVIII^e et XIX^e siècles. À l'inverse, quand la population diminue ou qu'il n'y a plus assez de bras pour entretenir les canaux, le marais revient à son état initial : il en est ainsi au XIV^e siècle lorsque la Grande Peste fauche 20 % de la population. On le constate encore pendant la Grande Guerre de 14-18 lorsque les hommes sont sur le front. C'est vrai enfin avec l'exode rural de la seconde moitié du XX^e siècle.

▶ À ces causes économiques et démographiques s'ajoutent des causes politiques. J'avancerai deux exemples pour illustrer mon propos : le 14 Frimaire an II (4 décembre 1793), le Comité de Salut public décide la destruction de tous les étangs de la nouvelle République. Ses membres prennent une telle décision parce que tous les étangs appartiennent aux seigneurs et aux moines. Dans le cadre de la politique anti-seigneuriale et anti-cléricale de l'époque, la République veut ainsi éliminer un symbole de l'Ancien Régime et diminuer la consommation du poisson.

Autre cause politique ayant une incidence directe sur les marais : les guerres napoléoniennes qui opposent la France et l'Angleterre au début du XIX^e siècle. La côte atlantique et tout particulièrement la baie de Brouage est jusque-là considérée comme l'une des mines d'or du royaume à cause de l'exploitation du sel (photo ②).

② Les marais salants de Retz et de Guérande ne sont plus aujourd'hui que le reliquat d'une activité jadis très prospère.



© J.M.- Derex



© J.M.- Derex

③ Les flamants roses de la Camargue invitent à croire que cette nature est vierge. Elle date de 1927 !

Celui-ci est exporté dans tout le Nord de l'Europe. Les guerres napoléoniennes mettent fin à cette prospérité : l'Angleterre empêche en effet toutes les exportations de sel. C'est le début d'un déclin irrémédiable. Les marais salants atlantiques périclitent. La Camargue prend le relais quelques décennies plus tard aidée par l'arrivée du chemin de fer.

Restauration et adaptation

À un moment où l'on souhaiterait restaurer des espaces humides détruits, on est en droit de se demander s'il n'y a pas eu dans le passé des tentatives de restauration d'espaces humides ? En étudiant l'histoire de ces pays d'eau, on constate qu'il y a eu des restaurations d'étangs et de marais. Celles-ci ont été entreprises pour des raisons démographiques ou politiques.

Je prendrai trois exemples. Les étangs de Sologne qui avaient été abandonnés après la Grande Peste du XIV^e siècle, par manque de bras et de marché pour écouler les carpes, sont remis en exploitation au XVI^e siècle dès que la croissance démographique reprend.

Les étangs, mis à mal par la politique du Comité de Salut Public sous la Révolution française sont remis en eau dès que les nobles reviennent d'exil et qu'ils reprennent leurs domaines. Avec cette restauration, c'est un symbole qu'ils restaurent, celui d'une puissance retrouvée. Dernier exemple : la Camargue. Avec ses flamants roses, beaucoup de nos contemporains croient trouver là une nature originelle préservée de la main de l'homme. En fait, cette réserve date de 1927 (photo ③). Avant cette date, vigneron et saliniers se chamaillaient pour savoir quelle eau devait-on faire entrer dans le delta : de l'eau douce tirée du Rhône pour faire de la vigne ou de l'eau salée de la Méditerranée pour faire du sel ? L'État va arbitrer le conflit et créer une zone tampon entre les espaces exploités par les agriculteurs et ceux gérés par les saliniers.



Plus important que la restauration, sur le long terme, ce qu'il faut souligner c'est l'adaptation de ces espaces aux nouvelles données. On n'insistera jamais assez sur la dynamique des marais, sur leur réactivité aux changements sociaux. Si le marais n'est plus rentable, les hommes s'adaptent. Ainsi, par exemple, les marais salants atlantiques mis à mal durant le blocus anglais des guerres napoléoniennes se transforment au XIX^e siècle en parcs à huîtres (photo ❶). Les étangs de Sologne qui n'ont plus une valeur économique piscicole s'orientent vers une finalité cynégétique comme réserve de chasse.

En conclusion, pour l'historien, l'idée d'un retour à « l'état naturel » des espaces humides n'a pas de sens dès que l'on replace ces pays dans leur longue histoire socio-environnementale. S'engager dans une démarche de conservation, c'est sans doute oublier en effet la dynamique de ces milieux, leur réactivité aux changements sociaux, aux changements climatiques.

Il faut donc être très prudent dès que l'on veut utiliser ces concepts de restauration, d'héritage et de patrimoine naturels. Ils peuvent conduire à des impasses. Il paraît plus judicieux en revanche d'appréhender la manière dont les hommes ont utilisé ou subi ces milieux, comment ils ont su s'adapter aux changements subis ou provoqués dans une nature toujours fragile, instable et changeante. Il paraît donc plus essentiel de convoquer l'avenir plutôt que le passé pour savoir comment les espaces humides peuvent répondre en terme social et économique aux besoins de notre temps. ■

L'auteur

Jean-Michel DEREX

Docteur en histoire (HDR),
fondateur et président du Groupe d'histoire
des zones humides de 2002 à 2012.

✉ jeanmichel.derox@gmail.com

EN SAVOIR PLUS...

📄 Actes des journées d'étude du Groupe d'histoire des zones humides, <http://ghzh.fr/index.php/publications>

📄 ALLARD, P., LEVEAU, P., 2002, L'Histoire de la Camargue au péril des reconstitutions identitaires, *Camargues, Faire savoir*, n°2, octobre 2002, p. 17-24.

📄 SUIRE, Y., 2006, *Le marais poitevin : une écohisteoire du XVI^e siècle à l'aube du XX^e siècle*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 525 p.

📄 MORERA, R., 2011, *L'assèchement des marais en France au XVII^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 265 p.

📄 DEREX, J.-M., 2017, *La mémoire des étangs et des marais. À la découverte des traces de l'activité humaine dans les pays d'étangs et de marais à travers les siècles*, Éditions Ulmer, 192 p.